



Après son arrestation en 1623, Théophile de Viau passe deux ans en prison. Voici des extraits de la lettre qu'il écrit à son frère.

## ÉCLAIRAGE

**Théophile de Viau** a été condamné plusieurs fois pour ses écrits, dont on reproche le contenu **libertin**. En 1619, accusé d'irréligion et de « mœurs indignes », il est condamné à l'exil. Revenu en France, il publie sous son nom un recueil collectif de textes érotiques, *Le Parnasse satyrique* (1622). Pour cela, il sera condamné à être brûlé en place publique. Il parvient à s'échapper mais, rattrapé alors qu'il tentait de passer en Angleterre, il est mis en prison. Pendant deux ans, ses partisans et ses accusateurs publient pas moins de 55 brochures à son sujet. Il est finalement condamné en 1625 à l'exil perpétuel. Mais, très affaibli par son séjour en prison, il meurt peu de temps après, en 1626.

**1.** Rassasierai. **2.** Pêche à chair rouge et blanche. Commence ici une série de métaphores érotiques. **3.** Dont nos bergers partagent les festins. **4.** Femmes de rang élevé. **5.** Vents froids. **6.** Variété de raisin. **7.** Dans le jardin d'Éden, le fruit défendu mangé par Adam et Ève est souvent représenté sous la forme d'une pomme (en latin, *malum*, prononcé avec un « a » court, désigne le mal ; prononcé avec un « a » long, il désigne la pomme) ; mais dans des régions plus méditerranéennes ou orientales, le fruit défendu prend la forme d'une grenade, d'une figue, ou encore d'une grappe de raisin.

**8.** Citation de la Bible (Romains 5 : 5) : l'espérance ne trompe pas.

**9.** Tourments. **10.** Sauvage, féroce.

**11.** Faire semblant de me repentir, de regretter mes péchés. **12.** Aussi longs soient les maux.

S'il plait à la bonté des cieux  
Encore une fois à ma vie  
Je paîtrai<sup>1</sup> ma dent et mes yeux  
Du rouge éclat de la pavie<sup>2</sup>. [...]

- 5** Je cueillerai ces abricots,  
Les fraises à couleur de flammes  
Où nos bergers font des écots<sup>3</sup>  
Qui seraient ici bons aux dames<sup>4</sup>,  
Et ces figues et ces melons
- 10** Dont la bouche des aquilons<sup>5</sup>  
N'a jamais su baiser l'écorce,  
Et ces jaunes muscats<sup>6</sup> si chers  
Que jamais la grêle ne force  
Dans l'asile de nos rochers.
- 15** Je verrai sur nos grenadiers  
Leurs rouges pommes entrouvertes<sup>7</sup>,  
Où le ciel comme à ses lauriers  
Garde toujours des feuilles vertes ;  
Je verrai ce touffu jasmin
- 20** Qui fait ombre à tout le chemin  
D'une assez spacieuse allée,  
Et la parfume d'une fleur  
Qui conserve dans la gelée  
Son odorat et sa couleur. [...]
- 25** L'espérance ne confond point<sup>8</sup> ;  
Mes maux ont trop de véhémence,  
Mes travaux<sup>9</sup> sont au dernier point :  
Il faut que mon repos commence.  
Quelle vengeance n'a point pris
- 30** Le plus fier<sup>10</sup> de tous ces esprits  
Qui s'irritent de ma constance !  
Ils m'ont vu, lâchement soumis,  
Contrefaire une repentance<sup>11</sup>  
De ce que je n'ai point commis.
- 35** Ah ! que les cris d'un innocent,  
Quelques longs maux<sup>12</sup> qui les exercent,  
Trouvent malaisément l'accent  
Dont ces âmes de fer se percent !  
Leur rage dure un an sur moi
- 40** Sans trouver ni raison ni loi  
Qui l'apaise ou qui lui résiste ;  
Le plus juste et le plus chrétien  
Croit que sa charité m'assiste  
Si sa haine ne me fait rien.



Le Caravage, *Bacchus*, vers 1590, Galerie des Offices, Florence, Italie.

13. Rassasier. 14. De nouveau.  
15. La suite de mes malheurs.

## QUESTIONS

1 Comment Théophile de Viau met-il en évidence le contraste entre ses désirs et la dureté de la prison ?

2 GRAMMAIRE Analysez l'interrogation dans la phrase soulignée.

- 45 L'énorme suite de malheurs !  
Dois-je donc aux races meurtrières  
Tant de fièvres et tant de pleurs,  
Tant de respects, tant de prières,  
Pour passer mes nuits sans sommeil,  
50 Sans feu, sans air et sans soleil,  
Et pour mordre ici les murailles ?  
N'ai-je encore souffert qu'en vain ?  
Me dois-je arracher les entrailles  
Pour souler<sup>13</sup> leur dernière faim ? [...]
- 55 Derechef<sup>14</sup>, mon dernier appui,  
Toi seul dont le secours me dure,  
Et qui seul trouves aujourd'hui  
Mon adversité<sup>15</sup> longue et dure,  
Rare frère, ami généreux,  
60 Que mon sort le plus malheureux  
Pique d'avantage à le suivre,  
Achève de me secourir :  
Il faudra qu'on me laisse vivre  
Après m'avoir fait tant mourir.

in *Œuvres complètes de Théophile de Viau*, tome 2,  
1856, orthographe modernisée.